

PRODUCTEUR

Entre
 Nicolas Charron
 La Ferme du Plantant
 4 rue de la Renarde, Venant
 91870 Boissy le sec

dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
 Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mél

dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir Nicolas Charron, paysan producteur d'asperges biologiques.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Parlier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation de l'année en cours, s'engage à :

PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART tous les Jéudis (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire s'engage à :

LIVRER DES PRODUITS de qualité,
INFORMER sur ses méthodes de travail, ses projets et les difficultés de la ferme,
ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa ferme (accueil possible fin mars ou mois de septembre).

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.
 Le manque possible de personnel, en raison de la situation de crise sanitaire actuelle, amènera peut-être quelques aménagements à faire au cours du contrat.

PARTAGE

Lieu : Espace Sportif Louis Blériot
 2 avenue des Meuniers
 91150 ETAMPES

Les JEUJES
 mi-Avril à mi-Mai

Premier partage : 25/04/24
 Dernier partage : 23/05/24

De 18 h à 19 h 30

Un abonnement en cours de saison reste possible en fonction des stocks disponibles.
 Le prix payé sera celui des produits commandés dans le tableau ci-dessous.
 * : La première et la dernière date de distribution sont susceptibles d'être ajustées en fonction de la saison.

Je m'abonne

Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

ENGAGEMENT ET TARIFS

Indiquez dans les cases le nombre de boîtes d'asperges vertes bio commandées

Produits	25 avril 2024*	16 mai 2024	23 mai 2024*		
Asperges vertes en boîtes de 500g					
Prix unitaire 5,50 euros					

Le paiement s'effectue en 2 fois.

Un 1er chèque d'un montant de 11 euros correspondant à 2 boîtes de 500g.
 Un 2eme chèque qui complète la somme correspondant à la quantité réelle de boîtes commandées.

Paiement en 2 fois		
Banque - N° chèque	Dépôt	Montant (€)
1er	Avril 2024	11
2eme	Fin Mai 2024	
TOTAL		

L'ABONNÉ(E)
 Précédé de la mention "lu et approuvé"
 DATE

LE PRODUCTEUR
 Précédé de la mention "lu et approuvé"
 DATE

25/04/24

